

Yoann ROBERT et Eric PEROCHEAU

Délégués du personnel

SNUipp-FSU et Snes-FSU Pays de Gex

(Syndicats majoritaires, respectivement de l'enseignement primaire et secondaire public)

07 83 13 14 07

**A Mesdames et Messieurs les journalistes des Médias locaux et régionaux
en charge de l'Education et/ou de l'actualité du Pays de Gex (Ain)**

Le jeudi 17 mars, un rendez-vous salarial se tiendra durant lequel le ministère de la fonction publique présentera ses propositions. Si la précédente ministre, Mme Lebranchu, avait reconnu en juin dernier que "la rémunération des fonctionnaires n'est pas juste", le rendez-vous de ce jeudi s'annonce d'avance décevant : en effet, le budget 2016 ne permet qu'une revalorisation "symbolique", bien loin des besoins de l'ensemble des fonctionnaires. Le point d'indice déterminant leur traitement est gelé depuis 2010 et les prélèvements de leur pension civile ont augmenté alors que, dans le même temps, les prix à la consommation progressaient globalement de 5,7 % (source : INSEE), de 6,1 % pour l'alimentation et de 9,2 % pour les loyers.

Préoccupés par le faible niveau de leur rémunération (en-dessous de la moyenne de l'OCDE) les enseignants du primaire et du secondaire s'appêtent à se mobiliser **mardi 22 mars** afin d'obtenir **enfin** des avancées concrètes, tant au niveau national que local. En effet, la perte de pouvoir d'achat estimée depuis 2000, équivalente à 2 mois de salaires par an, est **exacerbée par les conditions de vie et de logement dans le Pays de Gex**. Pour les enseignants de ce territoire, il est donc question d'obtenir :

- **au niveau national :**
 1. Une revalorisation décente du point d'indice qui corresponde au minimum à l'augmentation des prix à la consommation.
 2. l'ISAE à 1200 euros, à parité avec l'ISOE versée aux enseignants du second degré, une revendication soutenue par plus de 50 000 enseignants des écoles dans le cadre de la campagne du SNUipp-FSU
- **au niveau du Pays de Gex :** l'instauration de **l'indemnité de résidence** (de 1% à 3% du traitement brut) comme en région lyonnaise (+ 1%) ou parisienne (+ 3%) ainsi que la prise en compte de la cherté de la vie avec **l'instauration d'une prime compensatoire de vie chère** que ne perçoivent pas les fonctionnaires d'Etat.

Sur ce point, de nombreuses actions ont été menées par la FSU dans le cadre du Collectif contre la Vie TROP Chère dans le Pays de Gex, et d'autres sont en cours. Nous aimerions vous les présenter à la veille de la journée de mobilisation du 22 mars, ce qui nous permettra de faire un point sur les taux de grévistes dans les différentes écoles primaires du Pays de Gex :

**Nous vous invitons donc à un point presse lundi 21 mars à 15h à la Maison des Syndicats
60, rue Clément Ader, 01630 SAINT-GENIS-POUILLY**

Certes, des mesures en faveur du logement ont déjà été prises mais elles sont à nos yeux insuffisantes. Aussi demandons-nous **une audience au Président de la CCPG**. Après plusieurs audiences auprès du Sous-Préfet, **nous exigeons qu'un état de lieu des conditions de vie et de travail dans le Pays de Gex et de leur impact sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires** soit dressé par une Inspection générale interministérielle. A ce titre, nous allons demander des audiences auprès de principaux ministres concernés, à savoir **M. le Secrétaire d'État au budget, Mme la Ministre de la Fonction Publique et Mme la Ministre de l'Éducation Nationale**. Nous rappellerons aux pouvoirs publics leur engagement, pris dans le PPCR (document validé par le Premier ministre le 30 septembre 2015), qui prévoit **l'instauration de l'indemnité de résidence** en fonction des réalités socio-économiques des territoires. Nous réclamerons aussi une **prime compensatoire de vie chère**, comme il en existe dans la fonction publique territoriale. Face au manque de ressources de l'État, plusieurs pistes de financement sont envisageables, notamment par une **refonte de la Compensation Financière Genevoise (CFG)** dont l'utilisation actuelle suscite de nombreux débats et manque de transparence.

Certains de pouvoir compter sur votre professionnalisme pour relayer les informations que vous jugerez pertinentes à travers votre média, au nom de la FSU 01, Antenne du Pays de Gex, nous vous prions d'agrément, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations de représentants des personnels attachés à la défense du Service Public National d'Éducation et de ses personnels dans l'intérêt des élèves qui lui sont confiés.

Yoann ROBERT, Doriane JASTROZEWSKI et Eric PEROCHEAU

07 83 13 14 07